

LAÏCITÉ

A Grenoble, le burkini dans les piscines divise

Un collectif milite depuis quatre ans pour modifier le règlement intérieur des établissements, plaidant pour le « maillot couvrant » et le monokini. Les habitants sont partagés. Le conseil municipal doit se prononcer sur le sujet lundi

REPORTAGE

GRENOBLE - envoyé spécial

Derrière les grilles d'entrée de la piscine en extérieur Jean-Bron, dans le centre-ville de Grenoble, le personnel s'affaire avant la réouverture. On astique les fenêtres, les carreaux, le bassin. A l'entrée, les horaires de 2021 sont encore affichés, tout comme le règlement intérieur : interdit de courir, pousser, manger et boire au bord du bassin, fumer, cracher, d'écouter de la musique. Les modèles de maillots autorisés sont dessinés : une pièce et bikini pour les femmes, caleçon ou slip de bain pour les hommes. Il faudra peut-être changer ce panneau-là.

Lundi 16 mai, le conseil municipal est appelé par le maire (Europe Écologie-Les Verts, EELV), Eric Piolle, à se prononcer sur une modification du règlement intérieur des piscines de la ville qui aboutirait à autoriser le burkini, l'appellation utilisée pour les modèles de maillots couvrants pour les femmes, mais aussi le monokini, ce qui est moins connu. Les débats s'annoncent tendus et pas moins de trois manifestations sont prévues devant les locaux de la Métropole, qui accueillera le conseil municipal : l'une à l'appel de l'ancien maire (RPR) de la ville Alain Carignon, l'autre du syndicat étudiant de droite UNI, et la troisième au nom d'une Association des femmes élues de l'Isère, inconnue du grand public.

Le sujet déchaîne les passions. Sur les murs de la piscine Jean-Bron, entre une affiche pour un concert du groupe Ayatollah ou un DJ set « Nevrose », un slogan s'affiche en let-

tres capitales, à la manière des « colleuses » mais sans en respecter le code graphique : « *Burkini = misogynie* ». Pendant que la photographe du Monde cadre le message, une femme s'approche spontanément. « *Qu'on soit de gauche ou de droite, nous sommes assez effrayés, nous, les Grenoblois, par cette mesure, débute-t-elle, sans préambule. On se retrouve tous les jours à la "une" des journaux. La France est le pays de la Révolution, de Mai-68. Nos mères se battaient pour brûler leur soutien-gorge, et maintenant on se bat pour pouvoir se vêtir comme les Afghanes. On cède trop à la religion musulmane, on nous impose un multiculturalisme exagéré. En tout cas, ce sujet nous divise énormément.* »

«POSTURE NATIONALE»

Elle est tellement remontée qu'il est difficile de l'interrompre pour lui demander qui elle est, d'où elle vient. Juriste, 40 ans, célibataire, elle n'a jamais voté pour Eric Piolle, mais elle a des amis écologistes et même eux seraient furieux de sa dernière initiative. Pour Alexandra, c'est une stratégie visant à « *draguer l'électorat musulman en pleine campagne électorale. Il est dans une posture nationale, il se place pour la suite après l'échec de [Yannick] Jado à la présidentielle* ». Elle s'attend « *au pire* » cet été si la mesure est adoptée. « *Y compris des violences!* » Puis elle s'enfuit, sans vouloir donner son nom : « *Trop dangereux.* »

Il est temps de rendre visite à l'Alliance citoyenne. Ce collectif grenoblois est à l'origine de la querelle du burkini, c'est lui qui milite, depuis 2018, pour l'autorisation du maillot couvrant ou plutôt de tous les types de maillot. Le repaire de ces « *islamo-gauchis-*



Soumeya (à gauche) et Yasmîna, dans les locaux du collectif grenoblois Alliance citoyenne, qui milite en faveur du burkini, jeudi 13 avril (date de toutes les photos).



Collage antiburkini sur les murs de la piscine Jean-Bron, à Grenoble.

«MONOKINI, BURKINI, C'EST UN MÊME COMBAT POUR LA LIBERTÉ DES FEMMES DE DÉCIDER»

YASMINA
militante du collectif
Alliance citoyenne

tes», comme disent leurs opposants, est en face de la gare. L'accueil est méfiant envers une presse qui ne leur a pas fait de cadeau ces derniers jours, chaleureux une fois passé la réticence initiale. Sur les murs, des affiches : « *Monsieur le maire, ouvrez les piscines pour toutes* », « *Laissez-nous choisir notre maillot* », « *Mon corps, mon choix, mon maillot* ».

Eliès Ben Azib, le directeur de l'antenne grenobloise - l'Alliance citoyenne a essayé depuis à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), Lyon, Montpellier -, détaille le long cheminement qui a mené au vote du 16 mai. « *Début 2018, au*

détour d'une assemblée d'habitants sur les questions de logement [la spécialité de départ de l'association], une femme nous raconte qu'elle n'a pas pu accompagner ses enfants à la piscine à cause d'un problème de maillot. Nous avons mené une enquête qui nous a révélé que ce cas n'était pas isolé », raconte le jeune homme formé à Science Po Grenoble, accusé d'être un bastion woke par le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, parti en croisade contre cette idéologie.

Sur le modèle américain de mobilisation des communautés de base (*grassroots com-*

Pour le maire EELV Eric Piolle, la laïcité se joue ailleurs qu'aux bains

Le vote de lundi sur l'autorisation du burkini s'annonce serré et trouble la majorité, jusqu'à provoquer la réprobation de la première adjointe LFI

LYON - correspondant

Amateur de courses en haute montagne, le maire écologiste de Grenoble a emprunté une ligne de crête aux versants arides, en proposant, lundi 16 mai, à son conseil municipal, une délibération modifiant le règlement des piscines dans sa ville, avec pour conséquence l'autorisation du burkini, maillot de bain couvrant le corps, prisé par certaines femmes musulmanes. « *Il n'y a aucune raison qu'on impose des injonctions vestimentaires aux femmes. La vie sociale dans les piscines, c'est déjà assez compliqué. Nous ne voulons pas exposer nos agents à un débat qui revient chaque année* », explique au Monde Eric Piolle. Pour le maire (Europe Écologie-Les Verts, EELV), le vote ne doit pas attendre l'été.

Au-delà des contingences locales, l'ancien candidat à l'investiture présidentielle du parti écologiste assume de porter haut et fort le burkini en symbole d'une question de principe. En substance : la liberté des femmes passe par le libre choix de leur tenue, et la laïcité se joue ailleurs que dans les bassins.

L'affaire fait des vagues dans la capitale alpine. Le vote, lundi, va se jouer à quelques voix. La droite régionale, avec Laurent Wauquiez en tête, dénonce « *une menace pour la République* ». « *La laïcité n'est pas un acquis, les grands combats féministes ne sont pas un acquis, et aujourd'hui la principale menace contre la place des femmes vient de l'islamisme, relayée par cette pensée islamo-gauchiste qui trouve son terreau naturel chez les écologistes* », a proclamé le président (Les Républicains, LR) de la région Auvergne-Rhône-Alpes sur son compte Facebook, dès le 20 février. Le burkini fournit à M. Wauquiez l'occasion d'intensifier ses attaques récurrentes contre les écologistes.

La droite grenobloise prend le relais, en instruisant le procès en islamo-gauchisme de M. Piolle. « *Sa version de la laïcité lui permet de persister dans la connivence avec l'islamisme politique par électoratisme, dans la continuité de cette gauche extrême qui a abandonné tout combat social pour coller aux revendications communautaires de toute nature, niant tout projet collectif et appartenant commun* », dit Alain Carignon, ancien maire (RPR) de Gre-

noble entre 1983 et 1995. Aujourd'hui conseiller municipal, condamné en 1996 à cinq ans de prison pour corruption, il promeut une manifestation devant la mairie, le jour du vote.

Devant l'activisme du collectif Alliance citoyenne, à l'origine de la demande sur le burkini, Eric Piolle a mûri une réponse politique. L'ingénieur collecte les arguments dans son ordinateur, avec de multiples données sur l'histoire vestimentaire dans les piscines, autant que les débats historiques autour de la loi de 1905 sur la laïcité.

Réticences dans la majorité

Il en résulte un mémo d'une trentaine de pages, qui a nourri sa longue lettre ouverte sur la laïcité, adressée le 29 avril à Emmanuel Macron. « *En France, les femmes ne peuvent se voir imposer quoi que ce soit, par qui que ce soit. Partout où les femmes sont contraintes de se couvrir, il faut lutter; partout où les femmes sont contraintes de se découvrir, il le faut aussi. Le patriarcat, ce n'est pas le vêtement, c'est l'injonction* », écrit Eric Piolle dans sa lettre.

Mais la libération vestimentaire dans les piscines n'est pas

un sujet anodin pour la gauche grenobloise, au moment où, au niveau national, le débat de l'union des gauches pour les élections législatives déchire une partie de ces familles politiques. « *Le burkini n'est pas un vêtement ordinaire, il est l'expression d'un discours qui remet en cause l'émancipation des femmes et l'égalité des genres* », dit un communiqué de la fédération de l'Isère du Parti socialiste (PS).

Dans la ville des anciens maires socialistes Hubert Dubedout et Michel Destot, le groupe socialiste, composé de trois élus, est passé à l'opposition. « *Si on autorise le burkini, demain beaucoup de femmes seront sous pression sociale pour le porter. C'est un retour en arrière* », affirme au Monde Cécile Ceniatiempo (PS), conseillère municipale.

«NOUS NE VOULONS PAS EXPOSER NOS AGENTS À UN DÉBAT QUI REVIENT CHAQUE ANNÉE»

ERIC PIOLLE
maire EELV de Grenoble

Les réticences gagnent même les rangs de la majorité municipale, composée d'écologistes, de communistes, d'élus de La France insoumise (LFI) et de plusieurs composantes de gauche, dont Génération.s. Pour la première fois de leurs deux mandats communs, les élus « *insoumis* » risquent de voter contre la délibération proposée par le maire. « *Le burkini est-il un signe de liberté, d'inclusion? L'argument se heurte à un fait: c'est un outil d'oppression patriarcale ailleurs dans le monde. C'est une contradiction qu'on ne peut pas dénouer* », justifie Elisa Martin, première adjointe et membre de LFI.

« *Ce sujet sature l'espace. On en oublie l'essentiel. Le sujet dans notre pays, c'est comment répondre à l'urgence sociale et politique* », ajoute l'élue, candidate aux législatives, investie par la Nouvelle Union populaire écologique et sociale dans la 3^e circonscription de Grenoble. Ce qui provoque un paradoxe : la première adjointe « *insoumise* » d'Eric Piolle prend ses distances, alors que le maire écologiste soutient des positions plutôt proches de Jean-Luc Mélenchon sur le fait de « *fouter la paix aux Français musulmans* ».

Eric Piolle renvoie à ses opposants les plus virulents la responsabilité d'instrumentaliser le burkini, précisément pour alimenter une vision communautariste délétère, et au gouvernement « *son abandon de la laïcité* ». « *Je partage pleinement le combat contre l'islam politique qui essaie de pousser en France. Que le ministre de l'intérieur, Gérard Darmanin, contrôle ceux qui font pression pour imposer le voile dans les écoles, ou qui veulent imposer le culte dans les services publics. Mais laissez vivre des femmes dans les piscines comme elles veulent. La laïcité doit aussi garantir la liberté religieuse. Le Défenseur des droits Jacques Toubon l'avait bien rappelé en 2018* », confie Eric Piolle.

Le maire de Grenoble a mis dans son mémo une consigne qu'Édouard Herriot avait donnée à ses services municipaux. Dans l'après-guerre, l'indéboulonnable maire radical de Lyon de 1945 à 1957 demandait de vérifier « *la décence des femmes* », qui, à l'époque, devaient obligatoirement se baigner « *toutes habillées* » dans les piscines municipales, par pudeur réglementaire. « *Ça c'était radical* », dédramatise Eric Piolle. ■

RICHARD SCHITTLY



Collage en faveur de la « piscine pour toutes », près de la piscine Jean-Bron, à Grenoble.



Myriam, à l'entrée de la piscine des Dauphins, à Grenoble. PHOTOS: ELISABETH RULL/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

munities), l'Alliance citoyenne a rassemblé un groupe d'une trentaine de femmes concernées et les a aidées à élaborer des actions, rédiger une pétition. La mairie, déjà dirigée par Eric Piolle, fixe un rendez-vous au collectif, en septembre 2018. «*En sortant, les choses étaient claires : on avait gagné. Les femmes en riaient de joie. Puis ça a été le black-out.*» La mairie, sans explication, ne répond plus. Le sujet avait déjà enflammé la France à l'été 2016, lorsque plusieurs communes avaient pris des arrêtés d'interdiction sur les plages. Là est peut-être l'explication à ce silence soudain. Le Conseil d'Etat avait clos le débat, fin août, en jugeant ces arrêtés illégaux.

«ACHARNEMENT MÉDIATIQUE»

L'Alliance citoyenne décide alors de mener une série d'actions non violentes et spectaculaires à l'été 2019, afin de remettre le sujet sur la table. Une baignade, en burkini pour les femmes, à la piscine des Dauphins, dans le quartier populaire du Village olympique, se passe sans heurt. La mairie réagit mal. Elle reçoit le collectif pour lui «*lire un communiqué expliquant qu'il n'y avait rien à attendre. C'était très humiliant*», se souvient M. Ben Azib. Le collectif décide de mener une action en centre-ville, à la piscine Jean-Bron, où une trentaine de membres débarquent. A leur sortie, des CRS les attendent. «*A partir de là, il y a eu un acharnement médiatique que nous n'avions pas du tout anticipé. Il y a eu des menaces de mort, des pressions familiales. C'était d'une violence inouïe. De toutes les femmes présentes à l'époque, il n'en reste quasiment plus.*»

Yasmina et Soumeiya, les deux porte-parole du «*syndicat des femmes musulmanes*» de l'Alliance citoyenne de Grenoble, sont arrivées après ce coup d'éclat. La première, 34 ans, est technicienne informatique, la seconde, 19 ans, étudiante en biologie. Elles ne souhaitent pas donner leur nom de famille par souci de sécurité. Le voile, qui n'empêche pas la coquette, est un choix qu'elles assument. Elles ne sont ni soumises, ni intégristes, ni islamistes. «*Quand on nous dit : "C'est une question politique sensible", on ne peut pas l'accepter, s'insurge Soumeiya. On paye des impôts comme tout le monde. On ne milite pas pour le burkini : on veut seulement supprimer la question de la longueur, c'est toujours trop long ou trop court. On parle juste d'accès à la piscine pour toutes.*» Yasmina renchérit : «*Je n'ai aucun problème avec le monokini. Monokini, burkini, c'est un même combat pour la liberté des femmes de décider.*» Des membres du collectif ont pu porter le monokini dans le passé.

Le collectif mène de nouvelles actions et baignades à l'été 2021. La situation reste tendue avec la mairie, qui fait exclure des piscines municipales les fauteuses de troubles et instaure une réservation en ligne afin de filtrer les entrées. Parallèlement, l'Alliance citoyenne lance une nouvelle pétition, entendant profiter d'un dispositif d'interpellation citoyenne mis en place par la mairie, qui donne droit à deux rendez-vous avec la municipalité à partir de 50 signatures ou un référendum local à partir de 8 000. La «*pétition burkini*» a dépassé les 600 signatures.

En novembre 2021, rendez-vous est pris avec les responsables municipaux. «*On sentait beaucoup d'appréhension du côté de la mairie*», raconte Elies Ben Azib. «*Il y avait cinq femmes pour représenter les services de la mairie*, poursuit Yasmina. *J'ai commencé en disant : "On veut juste pouvoir se baigner, comme vous, c'est tout ce qu'on demande." Je crois qu'ils ont compris à ce moment-là.*» La suite sera connue le 16 mai. A Rennes, l'autorisation du burkini et des shorts de bain a été adoptée sans faire grand bruit en 2018. Elle est en vigueur depuis, comme à Surgères (Charente-Maritime), sans causer de problème.

Les idées de l'Alliance citoyenne, taxée souvent de séparatisme, effraient et génèrent fantasmes et désaccords, notamment depuis qu'elle défend les hidjabeuses qui réclament le droit de participer volées à des compétitions de football. Dans un pays anglo-saxon, elles passeraient inaperçues. Une affiche dans les locaux résume sa démarche intersectionnelle de convergence des luttes : «*Antivaldistes, féministes, antiracistes, anticapitalistes, on est là !*» «*En focalisant le débat sur les piscines, on oublie l'essentiel : nous nous battons pour que chacun puisse avoir les mêmes droits effectifs*, résume M. Ben Azib. *C'est pareil pour les personnes en situation de handicap. C'est une question de respect des individus.*»

Myriam, 32 ans, rencontrée à l'entrée de la piscine des Dauphins, où elle amène sa fille, approuve sans réserve la réforme du règlement proposée. «*Pourquoi devrait-on sanctionner celles qui veulent se montrer pudiques ? Pourquoi les hommes ont toujours une opinion sur la tenue des femmes ?*», s'interroge-t-elle. «*La France, c'est liberté, égalité, fraternité. Laissons ces femmes libres et garantissons-leur un accès égal.*» Cette cadre dans le BTP, qui roule en Mercedes et s'habille chic, est volée, mais elle n'entend pas aller dans les bassins municipaux pour autant : elle dispose d'une piscine à la maison. ■

CHRISTOPHE AYAD